



École Notre-Dame-des-Victoires

2720, rue Bossuet
Montréal (Québec) H1N 2S6
Téléphone : (514) 596-5111
Télécopieur: (514) 596-5113

RENCONTRE DES PARENTS
ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
Mercredi, 11 septembre 2019 à 18 h 30

Aux parents des élèves de la 2^e à la 6^e année

Madame, Monsieur,

Les membres de l'équipe-école vous invitent, **le mercredi 11 septembre 2019**, à une soirée d'information. Lors de cette soirée, vous pourrez rencontrer le titulaire de votre enfant ainsi que la direction. Cette rencontre est importante puisque l'enseignant expliquera son fonctionnement de classe, ses attentes et fera un survol des programmes d'enseignement.

L'assemblée générale des parents aura lieu tout de suite après les rencontres dans les classes.

Voici l'horaire de la soirée :

- 18 h 30 Accueil au gymnase, mot de bienvenue de la direction,
 présentation du personnel
- 18 h 45 Rencontres avec les enseignants dans les classes
- 19 h 30 Fin des rencontres avec les enseignants
 Assemblée générale des parents au gymnase

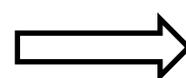
Au plaisir de vous rencontrer.

Patricia Bouchard
Directrice

Nancy Lemay
Directrice adjointe

*La présence des enfants n'est pas recommandée lors de cette première rencontre qui se veut un moment privilégié entre adultes.

*Ordre du jour
Assemblée générale*



**Commission
scolaire
de Montréal**

Assemblée générale
11 septembre 2019
Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Bilan de l'année 2018-2019
 - 3.1 Bilan annuel des activités du CÉ
4. Explication sur la composition et les fonctions du CÉ
5. Nomination des officiers d'élection
 - 5.1 Président ou présidente d'élection
 - 5.2 Secrétaire d'élections
 - 5.3 Scrutateurs ou scrutatrices
6. Période d'élections
 - 6.1 Procédures de mise en candidature
 - 6.2 Élection des parents au sein du conseil d'établissement
 - 6.3 Élection d'un parent représentant au Comité de parents
 - 6.4 Élection d'un parent substitut au représentant au Comité de parents
7. Formation de l'OPP
 - 7.1 Décision de formation
 - 7.2 Noms, composition et règle de fonctionnement
 - 7.3 Formation de l'OPP
8. Levée de l'assemblée